Annexe IB – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP - **partie histoire-géographie et enseignement moral et civique**

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP

Partie histoire-géographie et enseignement moral et civique - Evaluation ponctuelle orale

Session : Académie : Nom et prénom du candidat :	**HISTOIRE** **GÉOGRAPHIE** **ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE** Modalités de l'épreuve (BOEN n° 35 du 26-9-2019)	Spécialité : Établissement de formation :

Date de passation : Nom et prénom de l'évaluateur : Discipline retenue : **Histoire / Géographie / EMC**

Thème du programme	
Référence du document	

Compétences attendues pour l'évaluation	Critères d'évaluation (surligner si validation)	**Évaluation globale**
- **maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux** : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - **s'approprier les démarches historiques et géographiques** : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - **construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme** (EMC) - **mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement** (EMC) - **mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République** (HG-EMC)	- le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte ; - le candidat donne le sens global du document ; - le candidat fait preuve d'esprit critique face au document ; - le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ; - le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel ; - le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ; - le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).	**Appréciation de l'évaluateur :** **Note : /20** **Signature de l'évaluateur**